

Image not found or type unknown



Droit de visite et déménagement

Par **cinou**, le **23/02/2012** à **13:00**

Bonjour, rnJ'ai deux enfants dont j'ai la garde. Un jugement en octobre 2007 a fixé un droit de visite le samedi après-midi du père et également une pension alimentaire (non payée). Aujourd'hui je souhaite vivre avec mon nouveau compagnon ce qui va entraîner un déménagement à 400 km d'ici. Ma question est la suivante : suite au déménagement le père peut-il faire réviser le jugement et changer les périodes de droit de visite, obtenir que les frais de déplacement pour rendre visite aux enfants soient à ma charge -ou demander que je dépose les enfants tous les samedi et aussi "bloquer" le déménagement en refusant le changement d'école car l'autorité parentale est conjointe et donc implique un droit sur le choix de la scolarité etc...rnJe vous remercie par avance de votre aide. Salutations.